

AGENT DE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNES RECYCLAGE SSIAP 1



OBJECTIFS

- Maintenir les connaissances sur l'évolution de la réglementation et du métier d'agent de sécurité incendie
- Suivre l'évolution des moyens de secours
- Réagir et intervenir au sein d'une équipe de sécurité



EFFECTIFS

- 4 personnes minimum, 10 personnes maximum



PUBLIC VISÉ

Tout public



PRÉREQUIS

- Être titulaire de la certification SSIAP 1 et exercer dans un service de sécurité incendie
- Être en mesure de pouvoir justifier de 1607 heures d'activité d'agent de sécurité incendie dans les 3 dernières années
- Être titulaire de l'une des attestations de formation au secourisme suivantes : AFPS ou PSC 1 (moins de 2 ans), CFAPSE, PSE 1 ou SST en cours de validité



PROGRAMME

SÉQUENCE 1: PRÉVENTION

- Évolution de la réglementation
- Les textes de loi
- Le métier d'agent de sécurité incendie
- Examen blanc

SÉQUENCE 2 : MOYENS DE SECOURS

- Evolution de la réglementation
- Les agents extincteurs
- Le système de Sécurité Incendie (SSI)
- Les moyens d'extinction

SÉQUENCE 3 : MISE EN SITUATION D'INTERVENTION

Mise en situation des acquis :

Face aux fumées, à un incendie,
Face à l'évacuation des occupants de l'établissement
Face à la prise en charge d'une victime

Méthode d'extinction d'un début d'incendie :

Protection individuelle
La levée de doute
Utilisation des moyens de communication mobiles

Exercice d'extinction sur feux réels diverses classes :

1. Au moyen d'un extincteur adapté
2. Mise en œuvre d'un RIA



ÉVALUATION DE FIN DE FORMATION

- La première séquence sera clôturée par un examen « blanc », type QCM
- Remise d'une attestation de stage de maintien des connaissances après contrôle



TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Cours théorique et pratique. Exercice en situation réelle d'intervention. Entraînement à l'examen théorique à l'aide de système électronique QCM. Méthode directe et participative.



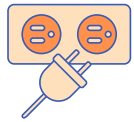
MOYENS HUMAINS

- Formateur diplômé SSIAP



DURÉE

- 14 heures



MOYENS MATÉRIELS

- Matériels de désenfumage (volet et clapet)
- Eclairage de sécurité :
- Moyens de secours :
 - système de sécurité incendie de catégorie A ou un système analogue ;
 - informatique : notion de réception d'une alarme provenant d'un système
 - informatique (UAE, prise en compte, traitement) ;
 - divers détecteurs d'incendie, déclencheurs manuels.
- Modèle de coupure d'urgence (électrique, porte automatique etc...);
- extincteurs (eau, poudre, CO2), si possible en coupe ;
- aire de feu permettant de justifier l'emploi d' extincteurs sur feu réel ou un bac à
 - feux écologiques à gaz ;
- robinet incendie armé (en état de fonctionnement) ;
- têtes d'extinction automatique à eau (non fixées).
- Enregistreur des événements avec possibilité de lecture ;
- appareils émetteurs-récepteurs (1 jeu), modèle de points de contrôle de ronde ;
- modèles d'imprimés, (registre de sécurité, permis de feu, autorisation d'ouverture, consignations diverses) ;
- emploi du téléphone (réception, appel) ;
- registre de prise en compte des événements (heure, motif, localisation, traitement)



PÉRIODICITÉ

Cf : Arrêté du 02 mai 2005 modifié.

« Les personnels des services de sécurité incendie en exercice conformément au présent arrêté doivent se soumettre, en matière de sécurité incendie, à un recyclage triennal organisé par un centre de formation agréé... »

